

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 12 mars 2020

Le quorum n'ayant pas été atteint lors du Conseil d'Administration du 05 mars 2020, un nouveau Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social a été organisé l'an deux mille vingt et le douze mars à 20 heures 30, en Mairie d'ALBA LA ROMAINE, après avoir été régulièrement convoqué par courrier en date du 06 mars 2020..

Le Conseil d'Administration s'est ainsi réuni sans condition de quorum sous la Présidence de Mme Christiane CROZIER, vice-présidente.

Date de convocation : 06.03.2020

Nombres de membres en exercice : 9 présents : 2 votants : 2
Résultat du vote : Pour : 2 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. CROZIER - BOMBRUN

Excusés : M. LEBRAT

*Absents : M. VOLLE – PIQUEMAL – LASCOMBE – ACHOUR –
GENDRON - RAMUS*

Mr Paul BOMBRUN a été élu secrétaire.

Objet : Approbation du compte administratif 2019.

Sous la présidence de Mme Christiane CROZIER, vice-présidente du CCAS, le Conseil d'Administration examine le Compte Administratif 2019 dressé par le Président après s'être fait présenter le BP, le BS et les décisions modificatives de l'exercice, qui peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	49 423.37	46 958.76	- 2464.61
	Section d'investissement	-	-	-
		+	+	+
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	-	6 735.18	6 735.18
	Report en section d'investissement (001)	-	-	-
		=	=	=
TOTAL (réalisations + reports)		49 423.37	53 693.94	4 270.57
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	-	-	-
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	49 423.37	-	4 270.57
	Section d'investissement	-	-	-
	TOTAL CUMULE	49 423.37	53 693.94	4 270.57

En l'absence d'investissement le besoin de financement et les restes à réaliser sont de : 0.

Le Conseil d'Administration,

- VU le CGCT et notamment ses articles L2121-29 et L2121-31,

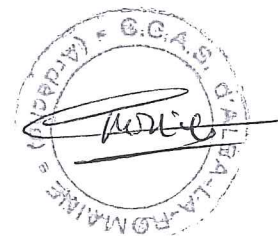
Après avoir entendu l'exposé de la vice-présidente hors de la présence de M VOLLE, président,

Après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 du CCAS tel que présenté ci-dessus,
- **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ainsi que leur affectation,
- **CHARGE** le Président à signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 12 mars 2020.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 13 mars 2020.
LA VICE PRESIDENTE
Christiane CROZIER



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

16 MARS 2020